

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le compte administratif 2021, disponible sur le site internet de la Commune.

Le compte administratif 2021 retrace les dépenses et les recettes réalisées par la Commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif a été approuvé le 31/03/2022 par le Conseil Municipal.

PRESENTATION :

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

Dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges afférentes à l'énergie, les frais de communications, les contrats de maintenance et prestations de services, les achats de petit matériel et d'entretien, les salaires du personnel communal, les indemnités des élus, les intérêts d'emprunts.

Pour 2021, le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 12 092 255.98 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES

CHAPITRE	DEPENSES 2020	DEPENSES 2021	%
011- Charges à caractère général	1 092 466.02	1 290 925.23	18.17
012- Charges de personnel	3 171 488.88	3 360 856.57	5.97
014- Atténuations de produits	40 186.00	139 868.00	248.05
65- Autres charges de gestion courante	502 058.34	517 030.47	2.98
66- Charges financières	120 328.71	127 883.20	6.28
67- Charges exceptionnelles	1 658.05	24 788.52	1395.04
042- Opérations d'ordre	302 485.82	6 630 903.99	2092.14
TOTAL	5 230 671.82	12 092 255.98	131.18

Chapitre 011- Crédits alloués au fonctionnement des services concernant les charges à caractère général : eau, combustibles, carburant, alimentation, entretien des biens mobiliers, frais de réceptions, fêtes et cérémonies..

Concernant les autres frais divers : sorties pour le centre de loisirs La Récré et l'espace jeunes.

Chapitre 012- Le remplacement des agents absents pour maladie de durée significative ou de courte durée explique l'augmentation des charges du personnel en 2021.

L'effectif à fin 2021 est conjonctuellement à 80 agents.

Chapitre 014- Prélèvement du Fond National de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : consiste à prélever une partie des ressources fiscales de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Chapitre 65- Autres charges de gestion courante : Indemnités des Elus, subventions au CCAS, aux associations et aux achats de vélos électriques, participations aux frais du gymnase suite à la dissolution du Syndicat intercommunal du collège, au lycée de Villeneuve, aux communes de Laudun et Les Angles, au syndicat intercommunal des massifs de Villeneuve, contribution incendie, contribution ADS au Grand Avignon, créances admises en non-valeur.

Chapitre 66- Cela concerne les intérêts d'emprunts payés à l'échéance.

Chapitre 67- Correspond à l'annulation d'un titre sur exercice antérieur, concernant la TLPE pour panneaux enlevés et cessation d'activité, remboursements cantine et centre de loisirs concernant des enfants absents pour maladie ou déménagement et protocole transactionnel.

Chapitre 042- il s'agit des écritures d'ordre de transfert entre la section fonctionnement et la section investissement : dotations aux amortissements, vente de la gendarmerie.

Recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des dotations, diverses subventions, des revenus des immeubles (locations), des produits de services (cantine, centre de loisirs, crèche...)

Pour 2021, le total des recettes de fonctionnement s'élève à 12 381 712.07 €.

FONCTIONNEMENT RECETTES

CHAPITRE	RECETTES 2020	RECETTES 2021	%
013- Atténuations de charges	57 628.00	33 830.61	-41.29
70- Produits des services	274 671.85	324 961.37	18.31
73- Impôts et taxes	4 189 028.17	4 255 903.97	1.60
74- Dotations, subventions et participations	1 448 825.18	1 193 045.38	-17.65
75- Autres produits gestion courante	68 258.74	74 045.77	8.48
76- Produits financiers	9.00	9.00	0.00
77- Produits exceptionnels	133 753.01	6 445 444.92	4718.92
042- Opérations d'ordre	60 113.60	54 471.05	-9.39
TOTAL	6 232 287.55	12 381 712.07	98.67

Chapitre 013- Ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunérations des agents en maladie et les aides de l'Etat pour contrats PEC (Parcours Emploi Compétences).

Chapitre 70- Les produits de services correspondent aux recettes générées par les concessions, les vacations funéraires, l'occupation du domaine public, la bibliothèque, le centre de loisirs, la crèche, la cantine, les locations de la salle des fêtes, les jardins familiaux, la mise à disposition de personnel au CCAS, mise à disposition du bâtiment de l'office du tourisme au Grand Avignon (participation aux frais d'entretien).

Diminution sur l'ensemble des services suite au Covid.

Chapitre 73- Les taux d'imposition locaux ont été maintenus en 2021 :

- Taxe foncière bâti : 17.04 % + taux départemental 24.65 % soit 41.69 %
- Taxe foncière non bâti : 83.28 %

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit par la perte de ressources qui est compensée par un transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFBP)

L'attribution de compensation du Grand Avignon est de : 1 316 280.00 €

Chapitre 74- Ce chapitre regroupe la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale, la dotation nationale de péréquation, le FCTVA, la dotation générale de décentralisation (DGD), des subventions de fonctionnement (MSAP, relais emploi, aire de famille (LAEP), crèche, centre de loisirs, relais assistantes maternelles), les compensations de l'état au titre des exonérations de taxes foncières.

Chapitre 75- Perception des loyers, redevance GONTERO Granulats, redevance hydraulique.

Chapitre 77- Recettes incertaines correspondant à des remboursements d'assurance pour différents sinistres. Restitution par le Grand Avignon des charges concernant l'aire d'accueil

des gens du voyage (62 316 €). Remboursement divers, cession d'un terrain ASPRE (218 000 €), vente tasers (100 €) et élévateur fenwick (950 €), cession gendarmerie (5 980 415.18 €).

Chapitre 042- Il s'agit d'écritures d'ordre :

- 46 110.13 € de travaux en régie correspondent à l'achat des fournitures et aux frais de personnel pour des opérations d'investissement effectuées par les services techniques.
- Reprises sur subventions.

Le résultat de fonctionnement cumulé de clôture s'élève à 289 456.09 € :

Résultat de fonctionnement 2021

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalisé en fonctionnement 2021	12 092 255.98	12 381 712.07	
Résultat de fonctionnement exercice 2021			289 456.09
Résultat de fonctionnement de clôture 2021			289 456.09

2) SECTION D'INVESTISSEMENT :

La section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme.

Dépenses

Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, informatique, véhicules, biens immobiliers, études et travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Pour 2021, le total des dépenses d'investissement s'élève à 10 586 599.16 €.

INVESTISSEMENT DEPENSES

CHAPITRE	DEPENSES 2020	DEPENSES 2021	%
Opérations d'équipement	2 561 128.60	4 451 141.57	73.80
10- Dotations, fonds divers	3 740.41	0.00	-100.00
16- Emprunts et dettes	394 772.90	452 495.74	14.62
45- Opérations pour cpte de tiers	467 224.02	226 918.84	-51.43
040- Opérations d'ordre entre sections	60 113.60	54 471.05	-9.39
042- Opérations patrimoniales	0.00	5 401 571.96	
TOTAL	3 486 979.53	10 586 599.16	203.60

Recettes

Les recettes d'investissement se composent essentiellement de subventions, emprunts, FCTVA et en 2021 de la vente de la gendarmerie.

Pour 2021, le total des recettes d'investissement s'élève à 16 473 449.07 €.

INVESTISSEMENT RECETTES

CHAPITRE	RECETTES 2020	RECETTES 2021	%
13- Subventions d'investissements	220 341.23	192 822.17	-12.49
16- Emprunts et dettes	1 200 000.00	2 800 000.00	133.33
165- Dépôts et cautionnements	3 820.00	200.00	-94.76
10- Dotations, fonds divers	204 700.53	217 405.82	6.21
1068- Excédents de fonctionnement	874 472.44	1 001 615.73	14.54
2132- Immeuble de rapport	0.00	2 010.56	
45 - Opération pour cpte de tiers	467 224.02	226 918.84	-51.43
040- Opérations d'ordre entre sections	302 485.82	6 630 903.99	2092.14
041- Opération patrimoniales	0.00	5 401 571.96	
TOTAL	3 273 044.04	16 473 449.07	403.31

- Subventions reçues de la Région, du Département, et autres subventions d'équipement pour 192 822.17 €.
- Un emprunt d'un montant de 2 800 000 € contracté en 2021 pour le financement de la gendarmerie.
- FCTVA qui est calculé sur les dépenses d'investissement de l'année précédente pour 124 783.61 €.
- Affectation de la section fonctionnement de 1 001 615.73 €.

IMPACT SUR LES COMPTES EN FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT CONCERNANT LA CESSIION DE LA GENDARMERIE

INVESTISSEMENT : écriture d'ordre en recette au 237 et en dépense au 2132 pour 5 401 571.96 €

Intégration des acomptes versés au chapitre 21 pour permettre les écritures de cession.

Opération réelle :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSE	RECETTE
	Compte 775 = produit de la cession
	5 980 415.18

Opérations d'ordre :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSE	RECETTE
Compte 675 = Valeur d'origine du bien = sortie du patrimoine = compte 21 (Recette invest)	Compte 776 = compte 192 (Dépense invt) = Différence sur réalisation négative
5 985 249.92	4 834.74

INVESTISSEMENT	
DEPENSE	RECETTE
Compte 192 doit être égal à la différence entre les sommes des comptes 21 et 775	Comptes 21 valeur d'origine du bien = compte 675
4 834.74	5 985 249.92

Résultat d'investissement 2021

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalisé en investissement 2021	10 586 599.16	16 473 449.07	
Résultat d'investissement de l'exercice 2021			5 886 849.91
Excédent d'investissement 2020 reporté		412 392.07	
Résultat d'investissement de clôture 2021			6 299 241.98
Restes à réaliser	1 887 110.48	443 242.00	
Besoin de financement RAR			-1 443 868.48
Résultat cumulé d'investissement 2021			4 855 373.50

Les crédits inscrits au budget 2021 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2021 sont distingués dans le Compte Administratif dans une colonne « Restes à réaliser » (dépenses engagées non mandatées). 1 887 110.48 € de travaux sont reportés de 2021 sur 2022.

Ces crédits permettent le démarrage des travaux en début d'année 2022, sans attendre le vote du budget primitif 2022.

Au même titre que les dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2021 peuvent être reportées, par le biais des restes à réaliser (recettes certaines – titres non émis), en 2022. Elles s'élèvent à 443 242.00 €. Elles correspondent aux subventions à recevoir.

Fait 22/03/2022.